DÉPARTEMENT DE LA MARNE
ELECTIONS LEGISLATIVES

QUATRIEME CIRCONSCRIPTION
19 MARS 1978



Jacques PERREIN

Maire d'Epernay
Président du district

Candidat d'union de la gauche soutenu par :

— le Parti socialiste
— le Parti communiste
— le Mouvement des radicaux de gauche
— le Front autogestionnaire (auquel sont associés le P.S.U., le M.A.N., des écologistes)

s'adresse à vous.

Je remercie les 13.710 électrices et électeurs qui m'ont apporté leurs suffrages dimanche dernier.

La gauche est majoritaire dans le pays.

Cet événement traduit la volonté de changement du pays, l'espoir d'une politique nouvelle qui en finisse avec la crise, les difficultés de vivre, les injustices et les abandons qui caractérisent la politique de la droite.

La perspective s'affirme d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale, d'un gouvernement d'union de la gauche et d'une politique de progrès et de justice sociale, de décentralisation, de liberté, de coopération dans l'indépendance, de paix.

La vie peut vraiment changer pour les travailleurs, les familles de notre circonscription.

La première tâche sera de répondre à leur attente légitime en adoptant les importantes mesures sociales qui apporteront une amélioration indispensable des conditions et du cadre de leur existence.

Un calendrier a été élaboré à cet effet. Certaines mesures seront prises immédiatement; d'autres seront discutées avec les organisations syndicales et professionnelles.

Les moyens économiques, financiers et politiques de cette politique sociale nouvelle seront dégagés.

Une extension des droits démocratiques sur le lieu du travail et dans la commune sera entreprise. Décentraliser sera un objectif permanent.

Des dispositions pour l'égalité des femmes dans tous les domaines seront prises; elles favoriseront l'évolution des mentalités.

Les jeunes se verront offrir un avenir de responsabilité.

Nous prendrons toutes les initiatives appropriées en vue de garantir l'indépendance et la souveraineté du pays, d'assurer le développement de la coopération de la France dans le Marché commun ainsi qu'avec tous les pays qui le souhaitent, de progresser dans la voie du désarmement général.

Placé en tête des candidats de gauche lors du 1er tour, je sollicite à nouveau vos suffrages.

Dans notre circonscription comme dans toute la France, pas une voix ne doit manquer au candidat de l'union de toute la gauche, pour le changement, le progrès social, le progrès économique, la démocratie, la liberté et l'indépendance nationale.

Jacques PERREIN.

Vu : le candidat.

REIMS COULON

APPELS AU DESISTEMENT

DU PARTI SOCIALISTE ET DU MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE

Le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche et leurs candidats **MICHEL THOMAS** et **MARC LEFEVRE** appellent toute les électrices, tous les électeurs, qui leur ont fait confiance le 12 mars à rassembler leurs suffrages le 19 sur **JACQUES PERREIN**, devenu le **candidat d'union de toute la gauche**

DU FRONT AUTOGESTIONNAIRE (auquel sont associés le P.S.U., le M.A.N., des écologistes).

Une priorité : battre la droite.

Le Front autogestionnaire (auquel sont associés le P.S.U., le M.A.N. et des écologistes) appelle par la voix de son candidat **JACQUES FURLAN**, toutes les électrices et tous les électeurs qui lui ont apporté leur soutien le 12 mars, à reporter leurs suffrages, le 19 mars, sur le candidat de gauche le mieux placé **dans la mesure où la discipline du désistement a été respectée entre toute la gauche.**

Pas une voix ne doit être perdue pour la gauche. Tout doit être fait et partout pour battre la droite.

PROPOSITIONS D'UN GOUVERNEMENT DE LA GAUCHE

Dès les premiers jours de son installation, il décidera

- La fixation du SMIC à 2.400 F pour 40 heures de travail hebdomadaires
- Le relèvement des allocations familiales — avec versement dès le premier enfant — de 50 % d'ici au 1er Janvier 1979, et d'au moins la moitié de ce montant dès le mois d'Avril
- La fixation à 1.300 F du minimum vieillesse et de l'allocation pour handicapés adultes
- Une revalorisation de 15 % en moyenne des retraites et pensions
- La fixation des allocations minimales de chômage à deux tiers du SMIC quand le chômeur est le seul salarié de la famille et à 50 % dans les autres cas, y compris pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi.

Ces mesures seront assorties, en fonction des besoins, d'un allègement des charges pour les petites entreprises du commerce, de l'artisanat et, d'une manière générale, des industries de main-d'œuvre.

NEGOCIATION SUR LES POINTS SUIVANTS AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET PROFESSIONNELLES

- Une hausse différenciée du pouvoir d'achat des salaires;
- Le retour rapide aux 40 heures en 5 jours
- L'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité
- La suppression des discriminations qui frappent les jeunes, les femmes, les travailleurs immigrés
- La création de 500.000 emplois nouveaux dont 210.000 dans le secteur public, la première année ainsi que toutes autres mesures visant à faire reculer le chômage.
- Une négociation sera engagée avec les organisations agricoles en vue d'assurer la garantie et l'amélioration des revenus des exploitants agricoles familiaux grâce à la fixation de prix à la production tenant compte de l'évolution des charges d'exploitation à l'organisation des marchés, à la lutte contre la spéculation foncière et à la discussion avec nos partenaires d'une nouvelle politique agricole commune.

DES LA PREMIERE SESSION DU PARLEMENT, DES PROJETS DE LOI ET DES DISPOSITIONS BUDGETAIRES SERONT SOUMIS :

- L'abaissement de l'âge ouvrant droit à une retraite avec pension complète à 60 ans en règle générale et à 55 ans pour les femmes et les travailleurs occupant un emploi pénible
- La cinquième semaine de congés payés
- L'abrogation des ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale
- L'action en faveur de la santé
- L'action en faveur du logement social
- Une politique équitable des loyers et des charges locatives
- La démocratisation de l'enseignement et le développement de la formation permanente;
- Des équipements pour l'enfance
- Une juste indemnisation pour les rapatriés

UN ENVIRONNEMENT HUMAIN

- Des initiatives seront prises et des moyens dégagés afin de donner l'impulsion à une politique hardie de lutte pour la protection du cadre de vie, contre la pollution et les nuisances

DES REFORMES EN FOURNIRONT LES MOYENS

- Nationalisations du secteur bancaire et financier et des groupes industriels, soumises au parlement dès sa première session
- Indexation de l'épargne
- Réforme de la fiscalité comportant en particulier la création d'un impôt sur les grandes fortunes et d'un impôt sur le capital des sociétés
- L'élaboration d'un plan démocratique de développement
- Mise en route de politiques nouvelles en matière industrielle, agricole, maritime, d'aménagement du territoire et d'échange extérieurs.